

**Communiqué de Presse de l'ADTC – Se déplacer autrement
Résultats du Baromètre vélo 2025 de la FUB :
Une envie de vélo dans toute la région grenobloise !**

Du 28 février au 2 juin 2025, la Fédération française des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB), dont l'ADTC est membre, a ouvert la 4^e édition de l'enquête nationale intitulée « Baromètre vélo 2025 ». Avec plus de 334 000 réponses (+21% par rapport à 2021) en France dont des milliers sur la région grenobloise, cette enquête constitue la plus grande enquête au monde auprès des cyclistes. Les résultats de ce baromètre ont été annoncés à Lyon ce 18 septembre 2025.

Grenoble 1^{ère} au baromètre vélo de la FUB dans la catégorie « Grandes Villes » (ville de + de 100 000 habitants)

En 2025, Grenoble confirme sa première place obtenue lors des 3 premières éditions avec une note moyenne de 4,37 / 6 (contre une note de 4,21 / 6 en 2022)

Parmi les 60 communes classées dans la région grenobloise (25 de plus qu'en 2022), 21 communes obtiennent la moyenne contre 8 en 2022 dont 4 obtiennent une note supérieure à 4 / 6 (Plateau des Petites Roches, St Egrève, Meylan et Grenoble). **De Mens dans le Trièves à Rives dans le Voironnais, de St Hilaire du Rosier dans le Royans et Autrans-Méaudre dans le Vercors à Chapareillan dans le Grésivaudan, c'est l'ensemble de la région grenobloise qui montre une envie forte de se déplacer à vélo au quotidien en sécurité**

L'ADTC salue la forte progression supérieure à 10% de la note de nombreuses communes de la région grenobloise (Vizille, St Marcellin, St Martin d'Uriage, Jarrie, Varcès, Gières, Voreppe, St Martin d'Hères, Fontaine, St Martin le Vinoux, Voiron et Corenc) De manière générale, les communes dont la note progresse ont vu la réalisation entre 2021 et 2025 d'aménagements cyclables importants (chronovélo, voie verte...)

L'ADTC remercie les militantes et militants qui travaillent depuis longtemps dans l'ombre ou non pour faire de la région grenobloise un territoire où toutes et tous peuvent se déplacer à vélo à tout âge au quotidien en sécurité.

Ces bons résultats ne doivent pas faire oublier qu'il y a une forte demande d'aménagements sécurisés et qu'il y a urgence à développer le schéma cyclable voté par le SMMAG et à traiter les nombreuses coupures naturelles (rivières) ou artificielles (voies ferrées et autoroutes) par la réalisation de franchissements

- Accélérer le développement du réseau magistral sur toute la région grenobloise : Crolles - Grenoble – Fontaine - Sassenage, Grenoble – Eybens, Champagnier – Vizille, Le Pont de Claix – Varcès – Vif, Grenoble – St Martin d'Hères – Domène – Villard-Bonnot, Gières – St Martin d'Hères – Echirolles – Seyssins – Seyssinet-Pariset – Fontaine, Voiron – Voreppe – Le Fontanil, Tullins – Moirans – Voiron....
- Réaliser les franchissements à l'étude : Pont de Claix – Claix sur le Drac, Vizille sous la déviation routière, Meylan – Gières sur l'Isère, Grenoble – St Egrève sur l'Isère et la RN481, La Buisse sur l'A48, Crolles – Brignoud sur l'Isère et l'A41, St Ismier – Le Versoud sur l'Isère
- Développer la complémentarité Transports en Commun – Vélo en sécurisant les accès aux points d'échanges en particulier les gares, en développant et facilitant le stationnement vélo et en augmentant la possibilité de prendre son vélo dans le car ou le train

L'ADTC – Se déplacer autrement va maintenant analyser en détail les résultats et invite la presse, les candidats et les citoyens à s'emparer des résultats du baromètre pour alimenter les débats des municipales dans chaque commune : le vélo doit trouver sa place partout.

Contact Presse : Emmanuel Colin de Verdière, Président ADTC - se déplacer autrement